

A.L Services

Au capital de 100 Euros

Siège Social :

25 RUE DE PONTIEU

75008 PARIS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

En date du 14 juin 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 14 juin à 10heure, l'Associé Unique Mr **AZHAR ALI ABBAS** convoque une assemblée générale,

Présidence de la séance :

L'assemblée est présidée par mr AZHAR ALI ABBAS en sa qualité de gérant.

Ordre du jour :

1. Modification de l'objet social ;
2. Mise à jour corrélative des statuts ;
3. Pouvoirs pour formalités.

1. Modification de l'objet social

Le président rappelle à l'assemblée la nécessité de modifier l'objet social de la société afin d'étendre les activités ;

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts relatif à l'objet social, qui sera désormais rédigé comme suit :

Article 2 -- Objet

La société a pour objet :

Nettoyage
Travaux de démolition
Travaux d'isolation
Travaux de platerie
Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
Travaux de revêtement des sols et des murs
Travaux de menuiserie bois et pvc
Travaux de peinture et vitrerie
Travaux d'installation électrique sur la voie publique
Travaux électrique sur la voie publique
Travaux de couverture par éléments
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
Travaux d'installation d'eau

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tout autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

2. Mise à jour corrélative des statuts

L'assemblée décide de mettre à jour les statuts de la société afin de refléter cette modification de l'objet social.

3. Pouvoirs pour formalités

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, administratives ou autres, notamment le dépôt et la publication au greffe du tribunal de commerce.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée..

Fait à Paris
En deux exemplaires originaux.

le 14 juin 2025

AZHAR ALI ABBAS